



L'enseignement agricole une large palette de formations

La région compte 36 établissements d'enseignement agricole dont 8 publics et 28 privés. Ils accueillent 8 105 élèves et 1 667 apprentis en 2010.

89 % des apprentis suivent une formation dans le public alors que plus de la moitié des élèves en formation scolaire sont inscrits dans un établissement privé.

A eux seuls, les secteurs des services et de la production regroupent 42 % des effectifs en formation.

Les filles représentent 55 % des effectifs en voie scolaire et 13 % en apprentissage. Elles sont très majoritaires dans les secteurs des services, des activités hippiques, de la commercialisation, de la transformation et des soins aux animaux.

La région Centre accueille peu d'élèves non domiciliés dans la région.

Entre 2009 et 2010, les effectifs d'élèves sont stables alors que le nombre d'apprentis a diminué de 2 %.

Stabilisation des effectifs en voie scolaire, diminution en apprentissage

A la rentrée scolaire 2010, les établissements agricoles d'enseignement général, technologique et professionnel de la région Centre accueillent 8 105 élèves ou étudiants et 1 667 apprentis contre respectivement 8 089 et 1 704 en 2009. Les effectifs scolaires sont stables alors qu'ils ont diminué de plus de 2 % en apprentissage.

Pour la voie scolaire, les effectifs se sont accrus dans l'enseignement public (+ 1,2 %) alors qu'ils ont légèrement diminué dans l'enseignement privé (- 0,5 %). Inversement, on note une diminution des apprentis dans les établissements publics (- 3,3 %) et une hausse dans l'enseignement privé (+ 8 %).

Le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir concentrent 64 % des effectifs en 2010. Entre 2009 et 2010, les effectifs ont progressé dans le Cher, en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher alors qu'ils ont diminué en Eure-et-Loir, dans l'Indre et dans le Loiret.

Les évolutions sont similaires en voie scolaire et par apprentissage.

L'enseignement privé scolarise plus de la moitié des élèves en formation initiale scolaire alors que près de 90 % des apprentis sont accueillis dans un établissement public

La région Centre compte 36 établissements agricoles d'enseignement général, technologique et professionnel. On distingue 8 établissements publics sur 12 sites de formation et 28 établissements privés sur 31 sites. Les établissements privés sont regroupés en trois fédérations :

- 7 établissements, affiliés au Conseil Régional de l'Enseignement Agricole Privé (CREAP) sont des établissements privés à temps plein.
- 17 maisons familiales et rurales, affiliées à la Fédération Régionale des Maisons Familiales et Rurales (FRMFR), sont des établissements à rythme approprié proposant une formation en alternance entre l'école et l'entreprise.
- 3 établissements sont affiliés à l'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion (UNREP), l'un est à rythme approprié, les deux autres à temps plein.
- 1 établissement privé, à temps plein, n'est affilié à aucune fédération.

A la rentrée 2010, 51 % des élèves et apprentis sont inscrits dans un établissement public et 49 % dans un établissement privé. En apprentissage, les établissements publics concentrent 89 % des effectifs pour seulement 43 % en voie scolaire.

Évolution des effectifs par niveau en région Centre		Effectifs 2009	Effectifs 2010	Évolution 2010/2009 (%)
Niveau III	1 ^{er} cycle supérieur (Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles), BTSA	1053	1073	1,9
Niveau IV	BTA, BPA, Bac Techno, Bac Pro, Bac S, Cycle détermination lycée	3011	3825	27
Niveau V	Seconde Pro, BEPA, CAP, CAPA	4113	3238	- 21
Niveau VI	Cycle orientation collège, Classe préparatoire à l'apprentissage	1616	1636	1,2
Total		9793	9772	- 0,2

Sources : DRAAF Centre- Conseil Régional Centre



Les formations de premier cycle sont délivrées majoritairement par l'enseignement privé

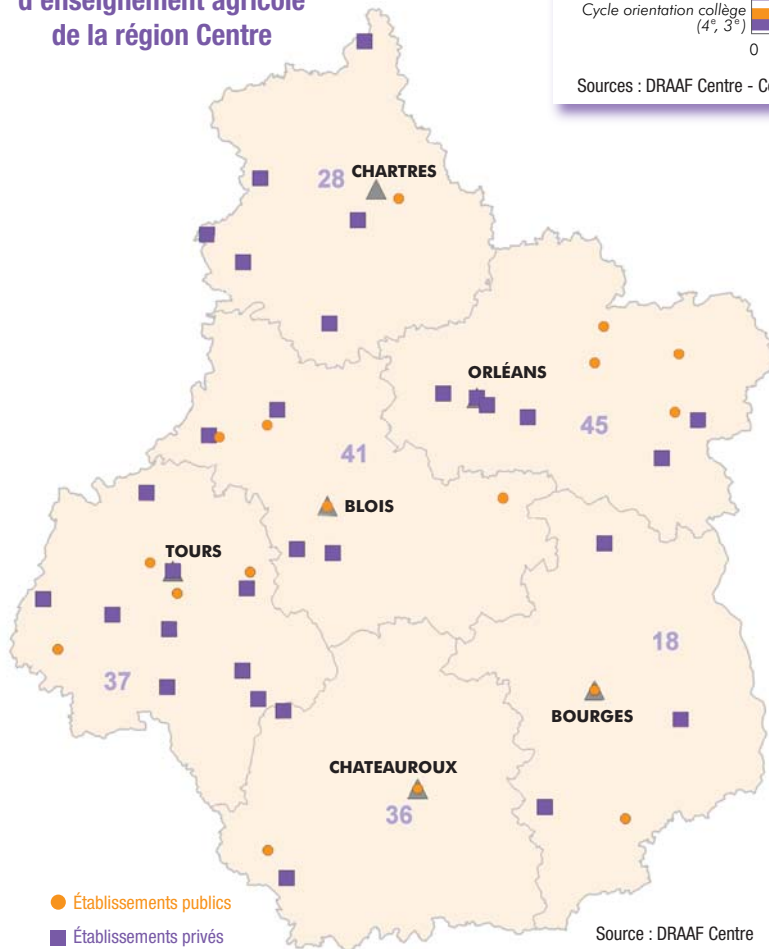
Dans l'enseignement agricole, la répartition des effectifs entre public et privé est essentiellement liée au cycle d'enseignement : ainsi, les formations de premier cycle (collège, CAPA et BEPA) sont surtout présentes dans des établissements privés : 80 % des effectifs du niveau VI (4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole, classe préparatoire à l'apprentissage) et 62 % des effectifs du niveau V (CAP/CAPA, BEPA, 2^{ème} Pro, 1^{ère} année de Bac Pro Apprentissage).

Le secteur public est, en revanche, majoritaire pour les formations de cycle supérieur (niveaux IV et III) : 65 % des effectifs de niveau IV et 85 % des effectifs de niveau III.

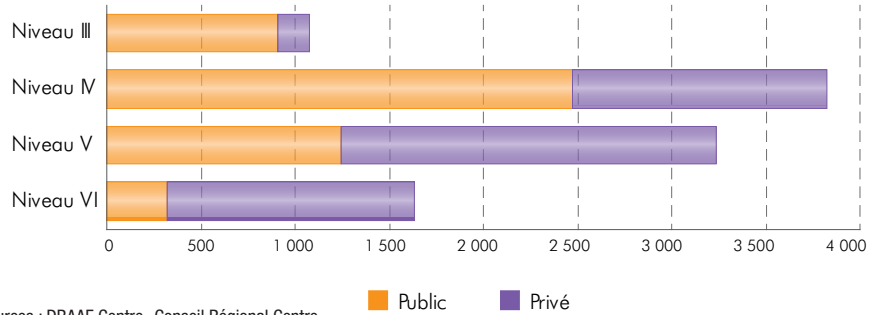
Les fortes évolutions observées pour les niveaux IV et V s'expliquent par la rénovation de la voie professionnelle avec la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans (cf zoom).

Ainsi, les effectifs de 2^{ème} année de BEPA (niveau V) ont été affectés en 1^{ère} Professionnelle et comptabilisés dans les effectifs de Bac Professionnel (niveau IV). Ils s'ajoutent aux effectifs des élèves et apprentis venant de seconde professionnelle.

Carte des établissements d'enseignement agricole de la région Centre



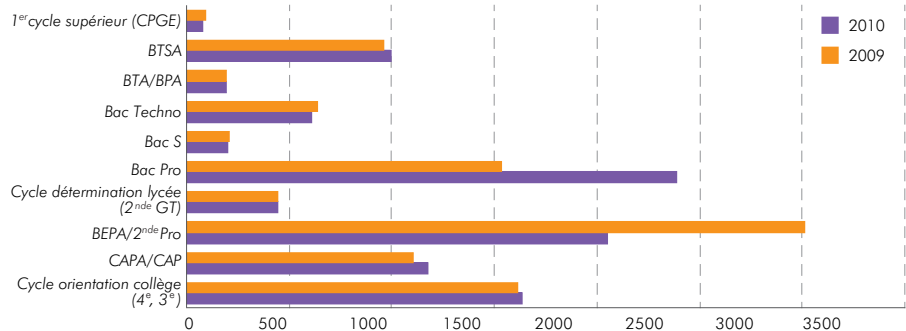
Répartition des effectifs selon le niveau de formation et le statut de l'établissement



Légère progression des effectifs dans l'enseignement supérieur agricole court

On note une légère hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur court qui résulte d'un petit recul en 1^{er} cycle supérieur - Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (- 13 étudiants) conjugué à une augmentation du nombre d'étudiants en BTS (+ 33 étudiants).

Évolution de la répartition des effectifs selon le type de formation



Zoom sur la rénovation de la voie professionnelle et la mise en place à partir de septembre 2009 du baccalauréat professionnel

Jusqu'en 2008, les élèves issus des classes de troisième pouvaient préparer un baccalauréat professionnel sur un parcours de 4 ans : seconde professionnelle et terminale BEPA et, en cas de succès à l'examen du BEPA, première puis terminale baccalauréat professionnel.

Avec la rénovation de la voie professionnelle à partir de septembre 2009, la formation conduisant à l'obtention du baccalauréat professionnel se déroule sur un parcours de 3 ans : accueil en seconde professionnelle après une classe de troisième, puis première et terminale baccalauréat professionnel.

Pour l'accès aux dix sept spécialités de baccalauréat professionnel, cinq secondes professionnelles ont été mises en place : productions animales, productions végétales-agroéquipement, nature-jardin-paysage-forêt, conseil vente et alimentation-bio industries-laboratoire.

Parallèlement, le diplôme du BEPA a été maintenu sous une forme rénovée. Les élèves s'engageant dans le cycle de trois ans, conduisant au diplôme du baccalauréat professionnel, peuvent obtenir un Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA). Les épreuves certificatives permettant l'acquisition du BEPA sont organisées au cours de la formation en classes de seconde et de première professionnelles. Douze spécialités du BEPA rénové ont ainsi été créées, chacune rattachée à une ou plusieurs spécialités du baccalauréat professionnel.



Les secteurs des services et de la production concentrent les effectifs de l'enseignement professionnel

70 % des effectifs préparent une formation professionnelle (CAPA, BEPA, Seconde Pro, Bac Pro, BTA, BTS).

Un secteur attractif, la production agricole, rassemble 23 % des élèves et apprentis de l'enseignement agricole de la région dans 19 établissements. Ce domaine correspond aux formations relatives aux productions animales, productions végétales, productions horticoles, productions florales, aux formations à la gestion des exploitations et aux formations en viticulture-œnologie.

Le secteur des services concentre 19 % des effectifs globaux dans 19 établissements. Il regroupe les formations aux services aux personnes, aux services en milieu rural, à l'accueil.

Par ailleurs, les formations en secteur aménagement de l'espace / protection de l'environnement

préparent aux métiers de l'aménagement paysager, de la gestion des espaces naturels, de la gestion forestière, de la gestion de la faune sauvage, de l'assainissement, de la gestion de l'eau. Elles regroupent 17 % des élèves et apprentis dans 13 établissements.

Quant au secteur de commercialisation, il rallie 4 % des effectifs dans 7 établissements. Cela concerne les formations aux techniques de vente en produits alimentaires, en produits de jardin, en animalerie.

La transformation forme principalement aux métiers de l'agroalimentaire et d'analyses en laboratoire. Cette formation réunit 2 % des élèves et apprentis dans 4 établissements. Les formations conduisant aux métiers du cheval regroupent également 2% des effectifs.

Les autres secteurs professionnels : expérimentation animale et équipements pour l'agriculture

ne concernent que 2 % des effectifs (1 % pour chaque secteur).

Les deux principaux secteurs professionnels (en termes d'effectifs) évoluent différemment : + 13 élèves et/ou apprentis en production alors que les effectifs dans le domaine des services baissent : - 52 élèves et/ou apprentis.

Il en est de même pour le secteur de la transformation (- 34 élèves et/ou apprentis) et l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement (- 15 élèves et/ou apprentis).

En revanche, les secteurs des activités hippiques et des équipements voient leurs effectifs augmenter de respectivement + 27 et + 14 élèves et/ou apprentis. On retrouve une tendance similaire pour les formations liées à l'expérimentation animale et à la commercialisation avec + 3 élèves et/ou apprentis et + 7 élèves et/ou apprentis.

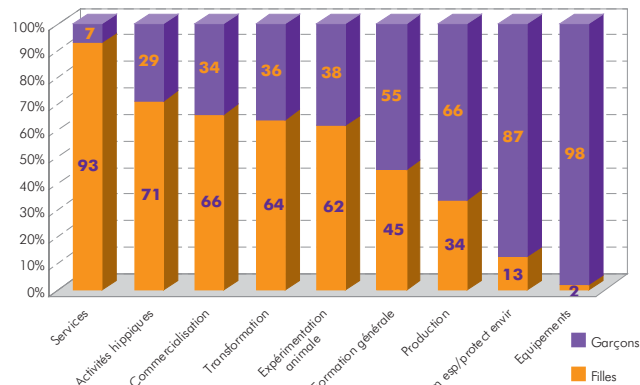
Les filles majoritaires dans la voie scolaire, les garçons en apprentissage

Sur l'ensemble des effectifs (scolaires + apprentissage), les garçons sont légèrement majoritaires : 52 %. Mais on observe une nette distinction entre la voie scolaire et l'apprentissage. Dans l'enseignement scolaire, les filles sont majoritaires (55 %) et la tendance est stable depuis 2007. En revanche, l'univers de l'apprentissage est très masculin : en 2010, les garçons représentent 87 % des apprentis. Les filles suivent principalement des formations de niveau V (BEPA, CAP/CAPA) alors qu'on trouve une majorité de garçons en niveau IV (Bac professionnel notamment).

Par secteur professionnel, les secteurs des services (notamment les services à la personne), des activités hippiques, de la commercialisation, de la transformation et de l'élevage/soins aux animaux accueillent davantage de filles.

Inversement, les garçons sont plus attirés par les secteurs de la production et de l'aménagement de l'espace/protection de l'environnement. Les formations à l'équipement pour l'agriculture sont presque exclusivement masculines (98 % de garçons).

Répartition des effectifs filles/garçons par secteur professionnel



Sources : DRAAF Centre - Conseil Régional Centre

L'enseignement agricole n'est plus réservé aux enfants d'agriculteurs

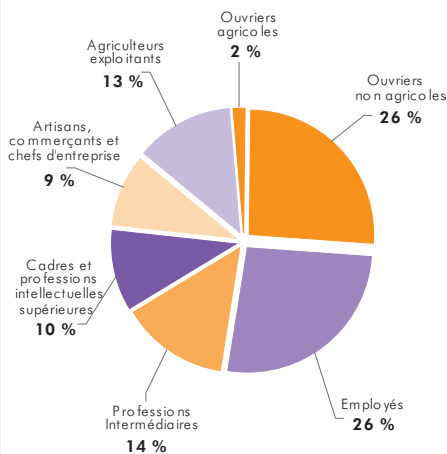
A la rentrée 2010, pour les effectifs scolaires, les enfants issus d'un milieu familial agricole ne représentent que 15 % des effectifs (enfants d'agriculteurs et d'ouvriers agricoles). On trouve majoritairement des enfants d'ouvriers non agricoles (26 %) et d'employés (26 %). Les autres catégories socioprofessionnelles sont moins représentées.

La faible proportion de jeunes issus du milieu agricole est en lien avec la baisse du nombre d'exploitants et avec la diversification croissante des métiers liés à la formation agricole.

La comparaison avec la répartition de la population de la région par catégorie socioprofessionnelle indique, pour les parents d'élèves scolarisés dans l'enseignement agricole, une proportion plus importante d'agriculteurs exploitants et d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise. Inversement, les employés et les professions intermédiaires sont sous-représentés.

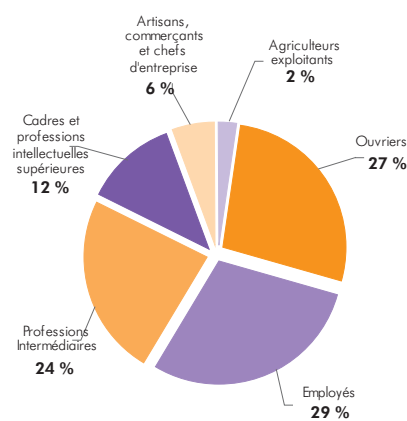
Les enfants d'agriculteurs se forment plutôt au « cœur du métier » du monde agricole (production agricole, équipements pour l'agriculture) alors que les enfants de catégories socioprofessionnelles non agricoles s'orientent sur des formations en périphérie de l'activité agricole (services, expérimentation animale, commercialisation, activités hippiques, aménagement).

Répartition des élèves selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (hors retraités et personnes sans activité professionnelle)



Source : DRAAF Centre

Répartition de la population de la région Centre par catégorie socioprofessionnelle (hors retraités et personnes sans activité professionnelle)



Source : INSEE - Recensement de la population 2007



La plupart des élèves et apprentis sont domiciliés dans la région

84 % des élèves et apprentis qui se forment dans les établissements de la région Centre sont domiciliés dans la région. La formation agricole dispensée dans le Centre attire peu d'élèves d'autres régions. La proportion est identique en voie scolaire et en apprentissage.

16% des élèves et apprentis ne résident pas en région Centre. Ceux-ci sont originaires surtout d'Île-de-France, et, à un degré moindre, des autres régions limitrophes : Pays-de-la-Loire, Bourgogne et Haute-Normandie.

Ils viennent pour suivre des formations longues (cycle supérieur) en production (BTSA production animale notamment) ou en aménagement de l'espace / protection de l'environnement.

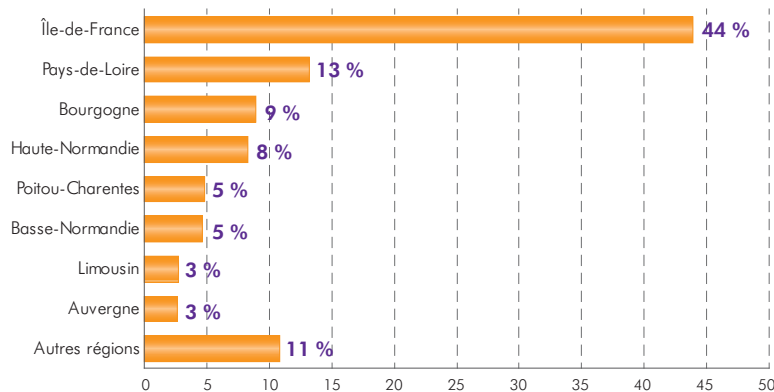
Effectifs des filières de formation selon l'origine géographique des élèves et apprentis		Autre région %	Région Centre %
Niveau III	1 ^{er} cycle supérieur (CPGE), BTSA	41	59
Niveau IV	BTA, BPA, Bac Techno, Bac Pro, Bac S, Cycle détermination lycée	15	85
Niveau V	Seconde Pro, BEPA, CAP, CAPA	13	87
Niveau VI	Cycle orientation collège, Classe préparatoire apprentissage	10	90

Sources : DRAAF Centre - Conseil Régional Centre

Niveaux de formation

- **Niveau VI** : Cycle d'orientation collège (4^e, 3^e), Classe Préparatoire à l'apprentissage
- **Niveau V** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole (BEPA), Seconde Professionnelle
- **Niveau IV** : Baccalauréat Professionnel, Baccalauréat S, Baccalauréat Technologique, Brevet de Technicien Agricole (BTA), Brevet Professionnel Agricole (BPA), Cycle de détermination lycée (2nde GT)
- **Niveau III** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), Premier cycle supérieur, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE)

Origine géographique des élèves et apprentis non domiciliés en région Centre



Sources : DRAAF Centre - Conseil Régional Centre

Tableau récapitulatif des formations par secteur professionnel	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves et apprentis	Effectifs par secteur professionnel %	Effectifs dans le privé %	Filles %	Évolution des effectifs 2010/2009 %
Formations générales	35	2 964	30	53	45	1
Services	19	1 896	19	88	93	- 3
Production	19	2 209	23	35	34	1
Aménagement de l'espace/ protection de l'environnement	13	1 669	17	28	13	- 1
Commercialisation	7	404	4	30	66	2
Transformation	4	226	3	43	64	- 13
Activités hippiques	4	190	2	75	71	17
Expérimentation animale	1	115	1	0	62	3
Equipements pour l'agriculture	1	99	1	0	2	16

Méthodologie

Pour les effectifs scolaires, les données présentées sont issues d'une enquête réalisée annuellement sur les élèves inscrits et présents au 1^{er} octobre de l'année scolaire. Cette enquête couvre l'ensemble des établissements publics et privés relevant de l'enseignement agricole. Ces éléments ont été fournis par le Service Régional de la Formation et du Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Centre.

Pour les effectifs en apprentissage, les données ont été fournies par le Conseil régional de la région Centre.

Les effectifs des apprenants formés par la voie de la formation continue sont exclus du champ de cette étude.

Pour en savoir plus :

Site de l'enseignement agricole du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire : www.portea.fr; www.centre.educagri.fr, www.chlorofil.fr

- Stat EA n° 10-02 : la rentrée scolaire 2009
- Stat EA n° 10-04 : effectifs 2009 des formations générales, technologiques et professionnelles
- Stat EA n° 10-05 : la population scolaire en 2009
- Panorama de l'Enseignement Agricole 2010



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique et économique
Cité administrative Coligny
131 rue du Faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1
Tél. 02 38 77 40 60 - Fax 02 38 77 40 69
Site internet : draaf.centre.agriculture.gouv.fr
Email : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : B. BEAUSSANT
Rédacteur en chef : P. BARBÉRA
Composition : SRISE Centre
Impression : Corbet
02 38 63 44 40
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246-1803
Prix : 2€